

AVIS PUBLIC

Édition du 2 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-11-1060

AVIS PUBLIC est donné:

- 1. Que lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2023-11-1060 accordant un permis de construction portant le numéro de demande 2023-2337 pour la propriété située aux 301-303-305-309, rue Saint-Jacques et 64, rue Saint-Antoine Sud, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR08-2023 et SPR08-2023.
- 2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.
- 3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 27 novembre 2023.
- 4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 27 novembre 2023.

Donné à Granby, ce 1^{er} décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier